

INVITATION pour une sortie en famille

Le 13 avril 2018

Samedi 26 mai 2018 à 20h30

La Seine Musicale (grand auditorium)

Insula invités – Ilôt Helsinki

Justin Taylor, lauréat du concours de Bruges en 2015, n'en finit pas de remporter des prix pour ses interprétations au clavecin, dans un répertoire qui va de Rameau à Ligeti. Quant à Lukáš Vondráček, il fut lauréat du concours Reine Elisabeth en 2016.

Programme

Première partie : Jean-Philippe Rameau, György Ligeti, *Œuvres choisies*, interprétées par Justin Taylor au clavecin

Deuxième partie : Robert Schumann, Arabesque op.18 et *Carnaval*, interprétés au piano par Lukáš Vondráček

Durée 1h40 avec entracte

TRANSPORT EN CAR (modalités au verso)

<u>TARIF DES PLACES</u>		
Adultes et jeunes de plus de 15 ans adhérents	:	11,00 €
Moins de 15 ans adhérents	:	7,00 €
Adultes non adhérents	:	15,00 €
Moins de 15 ans non adhérents	:	10,00 €

Renseignements pratiques au verso - Informations complémentaires possibles au 06 15 85 13 86

Si cette sortie vous intéresse, veuillez m'informer par mail puis remplir le volet ci-dessous, le déposer (ou l'envoyer) le **PLUS VITE POSSIBLE** au conservatoire (13, rue Louis Calmel 92230 Gennevilliers), sous enveloppe et accompagné du règlement en chèque (libellé au nom de l'APAC) ou en espèces (dans la boîte aux lettres APAC à l'accueil du conservatoire).



✂.....✂ Volet à découper ✂.....✂ Volet à découper ✂.....✂

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

N° Adhérent 2017/2018 : Tél. portable :

Souhaite assister à la sortie en famille le samedi 26 mai 2018 à 20h30

Nombre de places réservées : Adhérents adultes et + de 15 ans..... x 11,00 € = €
 Moins de 15 ans adhérent x 7,00 € = €
 Non adhérent adulte x 15,00 € = €
 Non adhérent moins de 15 ansx 10,00 € = €

Chèque joint :€ ou Espèces :€ Total : €

Reçu le : RENSEIGNEMENTS AU VERSO ➔...

MODALITÉS PRATIQUES

Vous êtes intéressés par cette sortie, veuillez confirmer votre demande de réservation par mail à : mhdc@apac-genevilliers.fr **avant le 14 mai** pour validation de la réservation puis déposer votre bulletin d'inscription, accompagné de votre règlement, dans la boîte à lettres de l'Apac située à l'accueil du conservatoire.

En cas d'indisponibilité de places ou d'annulation, de modification de date, d'heure ou pour toute autre raison, vous seriez prévenus immédiatement par téléphone ou par mail (d'où la nécessité de remplir correctement votre bulletin de réservation).

Prévoir les contrôles de sécurité. Si des changements de dernière minute intervenaient pour le lieu de rendez-vous, vous seriez prévenus aussi. Les enfants doivent être accompagnés.

Pour cette sortie, les billets vous seront remis dans le car départ à 18h30 parvis de la Mairie de Genevilliers (retour vers 23 heures). Pour les adhérents non genevillois les billets seront remis sur place, vous devrez vous rendre entre 30 et 45 minutes avant le début du concert à La Seine Musicale sur l'île Seguin.

Si vous décidez de vous rendre à la Seine Musicale par vos propres moyens, MERCI DE PRÉVENIR le président de l'association.

De même, si vous décidez de ne pas bénéficier du car pour le retour, il est impératif de le signaler à l'aller à l'accompagnateur du groupe dès votre montée dans le car.



Taxis ou VTC - dépose minute sur le parvis de l'île Seguin, au bout du Pont Renault

Attention travaux ! Privilégiez les transports en commun. **Métro** – Ligne 9 - Station Pont de Sèvres

Piétons : le quai Georges Gorse entre le pont de Sèvres et le pont Renault est fermé aux piétons. Passez par le Forum Haut puis la passerelle Constant-Lemaître.

- P** Indigo - Cours de l'île Seguin (au pied du pont Renault) 53 cours de l'île Seguin, 92100 Boulogne-Billancourt
- P** Indigo - Rives de Seine (4 min à pied) 38 quai Georges Gorse, 92100 Boulogne-Billancourt
- P** Q-Park - île de Monsieur Sud (9 min à pied) D7 - rue de Saint-Cloud, 92310 Sèvres

En cas de désistement ou d'empêchement merci de contacter la présidente de l'association, au plus tard 24 heures avant la date du concert afin que des personnes sur liste d'attente puissent en bénéficier. La priorité est donnée aux adhérents. Vous pouvez aussi vous faire remplacer, dans ce cas merci d'en avvertir la présidente. Les places perdues ne seront pas remboursées.

UN CONSEIL : NE TARDEZ PAS TROP À VOUS INSCRIRE !

À bientôt j'espère et merci de faire connaître les avantages de l'Apac !

Marie-Hélène DE CASTRO
présidente